



wohnbau^{genossenschaften} schweiz

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 10 mars 2026

Renouvellement des instruments de financement pour la construction de logements d'utilité publique

Le Conseil national garantit l'aide au logement, mais un renforcement significatif est nécessaire

La Fédération coopératives d'habitation Suisse salue la décision prise aujourd'hui à une large majorité par le Conseil national de poursuivre l'aide fédérale existante en faveur du logement. Cependant, les moyens prévus ne suffisent pas à couvrir la demande accrue de prêts du Fonds de roulement et de financements de la Centrale d'émission CCL, ni à lutter efficacement contre la pénurie de logements abordables. coopératives d'habitation Suisse en appelle désormais au Conseil des Etats pour qu'il se prononce en faveur d'un renforcement des instruments d'aide qui ont fait leurs preuves.

Le Conseil national s'est prononcé aujourd'hui à une large majorité (Fonds de Roulement: 129 voix contre 62 avec 1 abstention ; cautionnements : 130 voix contre 62 avec 1 abstention) en faveur du maintien des instruments fédéraux d'aide au logement, ce au moyen de nouveaux crédits alloués jusqu'en 2033/2034. Pour coopératives d'habitation Suisses, les moyens financiers prévus sont toutefois insuffisants. Il est prévu d'allouer 150 millions de francs au Fonds de roulement et 1,92 milliard de francs pour des cautionnements en faveur de la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL). Selon l'estimation du Conseil fédéral, ces moyens ne permettent qu'un soutien au niveau actuel. Compte tenu de la pénurie croissante de logements et de la forte augmentation de la demande d'instruments d'aide, il est cependant impératif de renforcer le soutien. Eva Herzog, conseillère aux Etats BS et présidente de coopératives d'habitation Suisse, souligne: «La Constitution fédérale oblige la Confédération à encourager la construction de logements d'utilité publique. Pour pouvoir remplir efficacement ce mandat en période de crise du logement, il faut disposer des moyens financiers nécessaires. Le plan d'action contre la pénurie de logements prévoit d'ailleurs expressément de renforcer les instruments d'aide au logement. Il s'agit maintenant de mettre en oeuvre cette étape.» coopératives d'habitation Suisses appelle donc le Conseil des Etats à allouer un crédit d'engagement d'au moins 2,3 milliards de francs pour les cautionnements et d'au moins 300 millions de francs pour le Fonds de roulement.

Le Fonds de Roulement accorde des prêts à taux préférentiels aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique pour la construction, la rénovation et l'acquisition de logements à louer ou à prix modérés. Le cautionnement de la Confédération permet à nouveau à la CCL d'emprunter des fonds sur le marché des capitaux à des conditions particulièrement avantageuses. Cela permet aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique d'accéder à des financements attrayants qui ont un impact positif direct sur les baux grâce aux loyers basés sur les coûts. Depuis la suspension des prêts directs de la Confédération en 2003, ces deux instruments constituent les seuls piliers restants de l'aide fédérale au logement. Cela permet à la Confédération de proposer des logements à prix abordable à long terme sans qu'elle ait à supporter de coûts directs.

coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faîtière de 1300 coopératives d'habitation et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique totalisant plus de 175'000 logements. Fondée en 1919, la fédération est au service de ses membres qui construisent et gèrent des logements à louer ou à prix modérés sur une base d'utilité publique. En collaboration avec eux, elle s'efforce d'assurer dans tout le pays un approvisionnement suffisant en logements abordables, de préférence en coopératives. www.wbg-schweiz.ch, info@wbg-schweiz.ch

Contact presse

Eva Herzog, présidente de coopératives d'habitation Suisse: 079 790 34 79, eva.herzog@parl.ch

Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 64, urs.hauser@wbg-schweiz.ch

Service de presse coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 66, rebecca.omoregie@wbg-schweiz.ch